

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Mostaganem

N.I.F : 0988270119000134

Avis d'attribution Provisoire d'un Marché

Conformément aux disposition de l'Article 65 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public modifié et complété, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant pris part l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le cadre de l'opération concernant l'Acquisition des équipements collectif au profit des établissements de santé à travers la Wilaya de Mostaganem :

- Lot 01 : Fourniture, pose et mise en service des équipements de protection et de distribution de l'énergie électrique.
- Lot 02 : Fourniture et pose du mobilier médical.
- Lot 03 : Fourniture, pose et mise en service du mobilier bureautique et informatique.
- Lot 04 : Fourniture, pose et mise en service du matériel de cuisine et blanchisserie.
- Lot 06 : Fourniture, pose et mise en service des évaporateurs d'oxygène.

Publié dans les journaux الشباڤ en date du 04/09/2025 et EL Classico en date du 04/09/2025, qu'a l'issue du jugement des offres, le marché est provisoirement attribué comme suit :

N° du Lot	Soumissionnaire attributaire du marché	Totale des note de l'offre technique	Montant de l'offre en Dinar Algérien en TTC	Critère du choix
Lot 01	SARL ADDA Ahmed Lumière	90 Points	46.648.000.00 DA	l'Offre la moins-disante pré-qualifiée
Lot 02	EURL MEDFA	100 Points	2.688.721.70 DA	l'Offre la moins-disante pré-qualifiée
Lot 03	EURL ALIF Algérie	80 Points	98.468.335.00 DA	l'Offre la moins-disante pré-qualifiée
Lot 04	ABDELHADI Amin	68.30 Points	23.431.100.00 DA	l'Offre la moins-disante pré-qualifiée
Lot 06	SARL FLUIDA	88.80 Points	19.516.000.00 DA	l'Offre la moins-disante pré-qualifiée

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché peut introduire un recours, auprès de la Commission des Marchés Publics de la Wilaya de Mostaganem, dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le Directeur